

RAPPORT ANNUEL

2022

*sur le prix et la qualité du service
public de prévention de gestion des
déchets*

*établi conformément au
décret n° 2015-1827 du
30 décembre 2015*

**TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET**



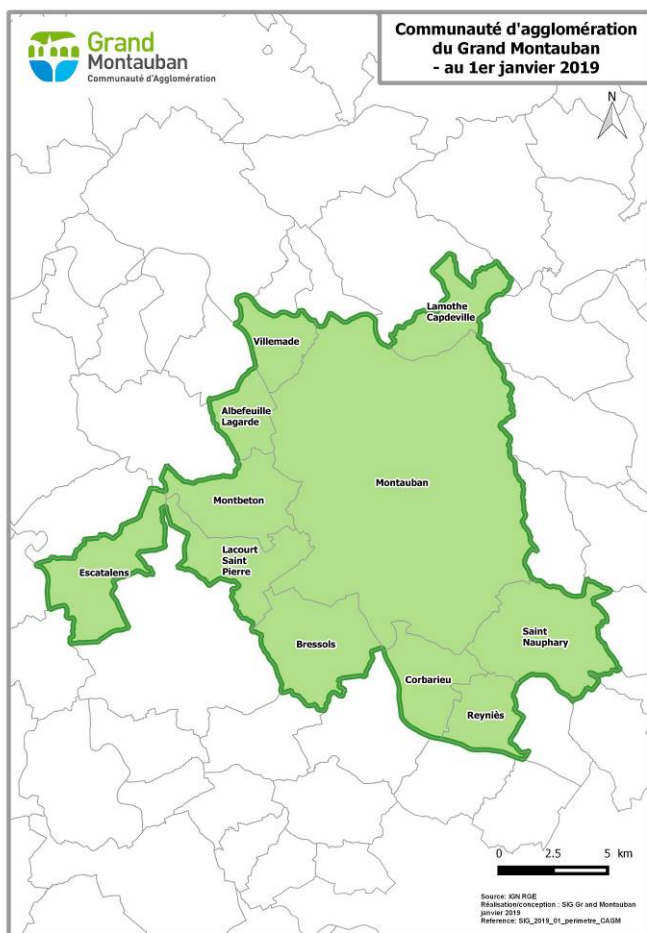
GASPILLAGE

Sommaire

I	Grand Montauban Communauté d'Agglomération - GMCA.....	3
I.1	Chiffres Clés.....	3
II	Organisation des compétences Collecte et Traitement des Déchets.....	4
II.1	Evolution de l'agglomération	4
II.2	Collecte et Traitement : répartition des missions entre le GMCA et le SIRTOMAD.....	4
II.3	La collecte des déchets ménagers et assimilés.....	5
II.3.a	Mission d'exploitation :	5
II.3.b	Mission Projets:	6
II.4	Le traitement et la valorisation des déchets	6
II.4.a	Mission d'exploitation :	6
II.4.b	Missions de communication	7
II.4.c	Mission de prévention.....	9
II.4.a	Le tri des emballages.....	11
II.4.b	Relation Usagers : données chiffrées.....	12
III	Les Indicateurs Techniques.....	13
III.1	Contenants ménagers.....	14
III.1.a	Conteneurs individuels et collectifs	14
III.1.b	Conteneurs enterrés (Ordures Ménagères « OM », Collectes Sélectives « CS » et Verre)	14
III.1.c	Bornes aériennes (Papier/Magazine, Verre, Textile).....	15
III.2	Aménagement de points de regroupement et amélioration des sites de pré-collecte	15
III.3	Collecte	17
III.3.a	La collecte des déchets ménagers (OM et CS)	17
III.3.b	Zoom sur la collecte du Verre, des Textiles et du papier en PAV	19
III.3.c	La collecte des encombrants	19
III.3.d	La collecte des dépôts sauvages et nettoyage de l'hyper centre-ville les week end et jours fériés	19
III.3.e	Collecte des déchets en DECHETERRIE.....	21
III.3.f	Synthèse des déchets collecté (PAP, PAV et déchetterie).....	24
III.4	Bilan Financier	25
III.4.a	Bilan global tous flux confondus (OM, CS, Verre, textiles, Encombrants, dépôts sauvages et Déchetteries)	25
IV	Perspectives pour 2022-2023	28
V	ANNEXES	29

I Grand Montauban Communauté d'Agglomération - GMCA

I.1 Chiffres Clés



Le Grand Montauban Communauté d'Agglomération (GMCA) est un territoire très étendu. La part de l'habitat rural est important, dispersé et principalement résidentiel. Le taux d'habitat vertical est de 18% (référence CITEO). Les immeubles collectifs sont situés principalement sur la commune de Montauban.

Figure 1 territoire du GMCA

Chiffres clés

GMCA	11 communes
Population totale	78 505 habitants
Taux d'habitat vertical	18%
Variation annuelle de la population	1%
Densité moyenne	280 hab/km ²
Superficie	281 km ²

Figure 2: Le GMCA en chiffres

II Organisation des compétences Collecte et Traitement des Déchets

En 2021, le GMCA a la compétence de collecte et d'élimination des déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire. Elle assure ce service auprès des **78 505 habitants des 11 communes** qui la composent.

II.1 Evolution de l'agglomération

29/12/1997	Création de la communauté de communes du pays de Montauban et des trois rivières
21/12/1999	Transformation de la communauté de communes en communauté d'agglomération
11/10/2002	Transfert de compétences et nouvelles définitions de l'intérêt communautaire
12/07/2002	Adhésion de la commune d'Albefeuille-Lagarde
17/12/2003	Nouvelle dénomination « Communauté de Montauban Trois Rivières »
01/01/2010	Adhésion de la commune de Bressols
12/01/2011	Changement de nom de la CMTR en GMCA
01/01/2017	Intégration de la commune de Reyniès
01/01/2018	Intégration de la commune de Lacourt Saint Pierre
01/01/2019	Intégration de la commune d'Escatalens

Figure 3: Dates clés dans l'évolution du GMCA

II.2 Collecte et Traitement : répartition des missions entre le GMCA et le SIRTOMAD

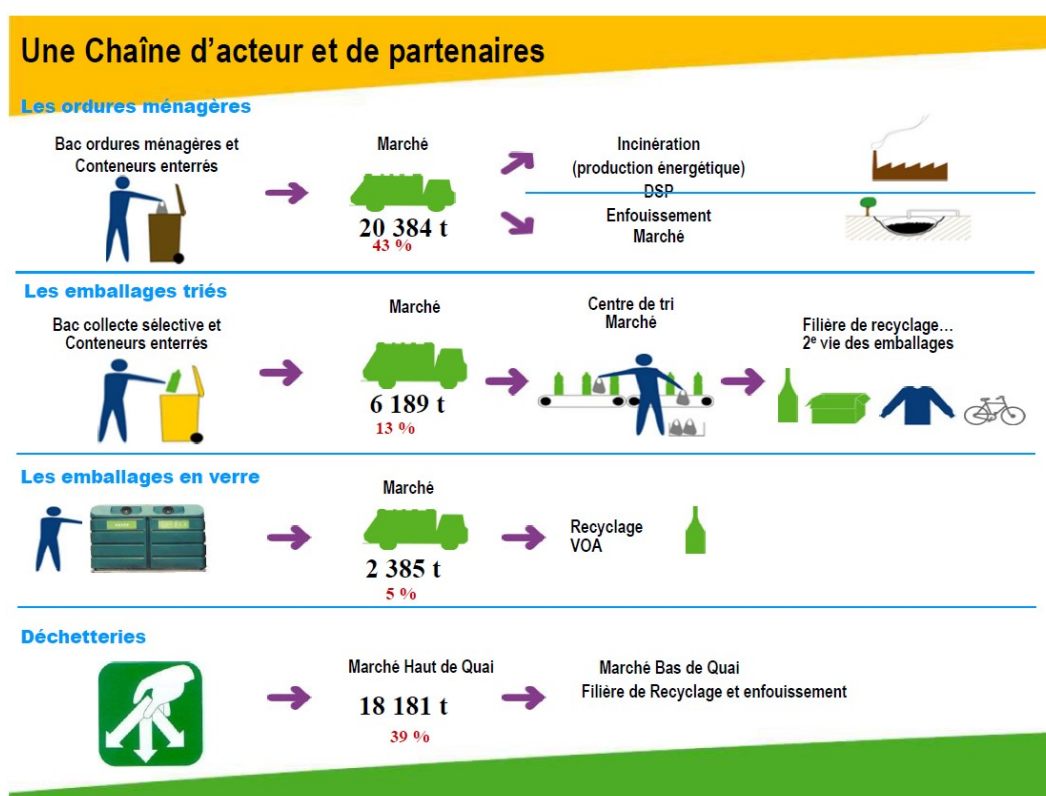


Figure 4 : synoptique sur la gestion des déchets

II.3 La collecte des déchets ménagers et assimilés

Le marché de collecte des déchets a été renouvelé en 2022 et confié à SUEZ pour 7 ans. Il associe également la gestion des déchèteries et de la future recyclerie. Ce marché de performances a été l'occasion de proposer et de mettre en œuvre de nouveaux services à l'usager.

Un site internet et une application MonServiceDéchets ont été déployés pour faciliter les démarches sur le territoire. En 2022, on compte 15 681 connexions et 8110 utilisateurs. Les demandes concernent principalement les prises de RDV pour les encombrants, les demandes de remplacement de bacs et la création d'accès en déchèterie.

La collecte des déchets est organisée autour d'un pôle Déchets qui coordonne les missions suivantes :

II3..a Mission d'exploitation :

Mission			Mode d'exploitation
Pré-collecte (gestions des conteneurs)		mise à disposition des contenants de collecte, maintenance et réparation (particuliers et manifestations)	<i>Marchés de Prestation de services à performances SUEZ (2012-2028)</i>
Collecte des déchets ménagers résiduels et emballages recyclables en mélange		en porte-à-porte et en apports volontaires (en colonnes enterrées)	
Collecte en porte-à-porte des encombrants			
Enlèvement des dépôts sauvages			
Collecte du papier		en colonnes d'apport volontaires aériennes	
Gestion des hauts de quai des déchèteries		Accueil et gardiennage	
Transfert et traitement des déchets des déchèteries		Filières spécialisées	
Collecte des Vêtements		en colonnes d'apport volontaires aériennes	<i>Gratuit Eco TLC Le relais</i>
Nettoyage des abords des récup'erre			<i>En régie Propreté</i>

Figure 5: missions d'exploitation exercées par le Grand Montauban

II3..b Mission Projets:

- Instruction des dossiers de permis de construire et de permis d'aménager
- Optimisation des modalités de pré-collecte et de collecte
- Optimisation des coûts de collecte
- Contrôle et organisation des prestations

II.4 Le traitement et la valorisation des déchets

Le GMCA a transféré sa compétence traitement au SIRTOMAD (syndicat mixte pour le traitement des ordures ménagères et autres déchets).

Les compétences du SIRTOMAD sont:

- le transport des ordures ménagères et autres déchets à partir des points de regroupement (quai de transfert)
- leur traitement par incinération, tri sélectif, enfouissement et toute autre solution réglementaire
- la valorisation de ce traitement par la production et la distribution des sous-produits (vente de chaleur, matériaux ...)

Les activités de traitement et de valorisation des déchets du SIRTOMAD s'organisent autour des missions suivantes:

II4..a Mission d'exploitation :

Mission		Mode d'exploitation
Incinération des ordures ménagères résiduelles collectées et production de chaleur	(UVE de Montauban) - Les ordures ménagères collectées sont directement acheminées à l'unité de valorisation énergétique par les équipes de collecte.	Marché en Délégation de service public Séché (2021-2041)
Enfouissement en centre de stockage des ordures ménagères résiduelles collectées non incinérées	principalement lors des arrêts techniques du site pour maintenance de l'UVE (~ 10% des ordures ménagères)	Marché de Prestation de services DRIMM (Montech) 2022-2026
Transfert des déchets des collectes sélectives Exploitation du quai de Montauban ECOSUD	Transfert et acheminement des emballages ménagers en mélanges issus des collectes sélectives en porte à porte du GMCA (90 % du gisement)	SIRTOMAD
Tri et la valorisation des collectives sélectives	Les déchets recyclables sont triés par matière à la DRIMM. Ils sont mis en balles et revendus aux usines de recyclage.	Marché de Prestation de services (2021-2025) * DRIMM (Montech) *Revente des matériaux triés
Collecte du verre	en colonnes d'apport volontaires aériennes et enterrées	Marché de prestation de services (2020-2024) CARCANO-Mineris

Figure 6: missions d'exploitation exercées par le SIRTOMAD

II4..b Missions de communication

Le SIRTOMAD (syndicat de traitement des déchets) assure une mission de communication pour inciter et accompagner les habitants à trier mieux. Ces actions s'adressent à un large public tout au long de l'année autour de rencontres telles que des :

- campagnes massives de communication en porte à porte (par quartier)
- campagnes individualisées par catégorie de public (séniors, commerçants, agents de la collectivité ...)
- animations et projets scolaires (écoles maternelles, primaires, collèges et lycées, secteur santé/handicap...)
- actions correctives (démarches individuelles de communication pour des erreurs de tri)
- manifestations (stand d'information et mise en place du tri),

En chiffres 2022:

- **1970 foyers et professionnels ont été visités ou appelés pour rappeler les consignes de tri**
 - **2867 élèves ont bénéficié d'animations sur la gestion des déchets**
 - **9 établissements étaient en projet scolaire : charte des établissements zéro déchet et 3 établissements ont atteint le niveau 3** (école de la Paillole, école Louis Aragon et école du Centre)
 - **293 courriers de rappel de consignes de tri ou de remisage des bacs ont été envoyés**
 - **Les animateurs ont été présents sur 6 manifestations** (opération de ramassage avec le Montauban Football Club, Expédition 7^{ème} continent, World Clean Up Day, Journée de l'Action et de l'Engagement des Jeunes, Rentrée des Seniors, opération de ramassage sur le quartier Médiathèque Chambord avec Montauban Services)
-

Le SIRTOMAD élabore des outils de communication et les diffuse auprès de la population:



- Campagnes de communication sur Cliiink, le programme de récompense du tri des emballages en verre et « Nos solutions pour jardiner au naturel » (affichage MUPI, presse, spots radios et cinéma, réseaux sociaux ...)
- Sites Internet du SIRTOMAD et Troc-voisins (sur le réemploi)
- Le Journal du Tri Recyclons (distribué 1 fois par an dans toutes les boîtes aux lettres du GMCA) avec un jeu quiz pour tester les connaissances des habitants sur le tri
- Consignes de Tri (refonte de l'aide-mémoire et autocollants de consignes de tri)

Pour assurer ces missions une équipe d'animateurs de la collecte sélective est constituée **de 4 agents à temps plein sur tout le territoire.**

D'autre part, le Grand Montauban et SUEZ ont communiqué sur les nouveaux services proposés aux habitants dans le cadre du Contrat de Performance Déchets : site et application mon servicedechets, broyage des déchets et verts et livraison et montage de composteurs à domicile (presse, affichage MUPI, web TV, réseaux sociaux).



Le 30 novembre 2022, le Grand Montauban et SUEZ ont inauguré avec le Conseil Municipal des Enfants, un parcours pédagogique pour sensibiliser les établissements scolaires du GMCA (CM1, CM2, 6ème, 5ème) sur le tri, de manière ludique. Ce parcours pédagogique sera composé d'un Escape Game, de 2 malles pédagogiques et de 2 quizz et sera situé sur la nouvelle base de SUEZ, 670 route d'Albefeulle Lagarde à Montauban.



II4..c Mission de prévention

Depuis 12 ans, le SIRTOMAD œuvre en matière de réduction des déchets pour le Grand Montauban. Dans la continuité de son programme de prévention mené volontairement depuis 2010, le SIRTOMAD a fait voter et adopter **un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en Juillet 2018**, rendu obligatoire pour les collectivités territoriales.

Une commission de consultation, d'élaboration et de suivi a en charge les missions suivantes tout au long des 6 années du déploiement des actions (2019-2025) :

- de donner son avis sur le projet de PLPDMA,
- d'étudier le bilan annuel et d'évaluer le PLP tous les 6 ans.

Pour le territoire du Grand Montauban cela représente une réduction **de - 9% des déchets ménagers soit – 36,2 kg/hab./an sur la période 2010-2022**. Son objectif est de devenir un territoire exemplaire en matière de gestion des déchets et de saisir l'opportunité de développer l'économie locale.

La diversité des partenaires engagés aux côtés du SIRTOMAD dans cette démarche a pu permettre de donner à chaque action engagée une plus grande ampleur, à l'image des initiatives suivantes :

- ✓ Poursuivre le programme local de prévention afin d'atteindre **les objectifs ambitieux** de réduction fixé dans le cadre du PRPGD :
 - -25% d'ordures ménagères en 2025 par rapport à 2010,
 - -16% de déchets ménagers et assimilés d'ici 2031 (incluant les tonnages des déchèteries) par rapport à 2010.
- ✓ **Lutter contre le gaspillage alimentaire** avec les restaurants, établissements scolaires, restauration d'entreprises, cuisine centrale...
- ✓ Poursuivre **l'accompagnement sur le compostage individuel et collectif**,
- ✓ Développer la **filière de réemploi et de réparation** des biens de consommation en partenariat avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire,
- ✓ Optimiser les **opérations de broyage des déchets verts** auprès des habitants,
- ✓ Etudier un circuit de **collecte et valorisation des biodéchets** ménagers du territoire,

En ce qui concerne les biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts), ils représentent encore 32 % des ordures ménagères résiduelles (OMR), soit un gisement estimé à 11 000 tonnes, essentiellement constitué de déchets de cuisine.

Le travail du SIRTOMAD s'est naturellement orienté vers ce flux de déchet avec comme objectif principal de capter ce gisement important de biodéchets sur la période 2020-2024, pour atteindre les objectifs du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets fixé à -50% de biodéchets dans les OMR d'ici 2025.

Pour atteindre les objectifs 2025, de nombreuses actions ont été poursuivies en 2022 :

1. **Promouvoir le compostage : 70 sites de compostage collectif** (plus de 800 personnes équipés en pied d'immeuble ou sur des quartiers de Montauban, dans les écoles et en restauration collective) ont été installés, **180 guides composteurs** ont été sensibilisés aux pratiques de compostage depuis 2010.

Concernant le compostage individuel, le Grand Montauban a poursuivi la vente de modèles en plastiques et bois avec une offre de 4 types de composteurs différents à coûts réduit, à savoir :

- 1 composteur plastique (445 Litres)
- 1 composteur plastique (830 Litres)
- 1 composteurs bois (404 Litres)
- 1 composteurs bois (810 Litres)

La vente des composteurs individuels en 2022 représente 223 composteurs : plus de 6 400 composteurs individuels distribués sur le territoire GMCA depuis les années 2000.

= 1150 tonnes de déchets évitées par an

2. Généraliser le tri à la source des bio déchets

Depuis 2020, le SIRTOMAD a lancé son programme « Jardiner au naturel » qui propose des solutions aux habitants du Grand Montauban pour réduire leur production de biodéchets à savoir :

- Bénéficier d'une subvention à l'achat d'une tondeuse mulching pour réduire les apports de tontes en déchetteries,
- Bénéficier d'une subvention pour l'achat ou la location d'un broyeur à végétaux non professionnel auprès de partenaires du territoire,
- Récupérer du broyat de branches gratuitement pour l'utiliser dans le jardin/potager,
- Bénéficier gratuitement d'ateliers organisés par le SIRTOMAD sur les thèmes : compostage, utilisation du paillage, utilisation d'essences à pousse lente.



3. Offre biodéchets renforcée via le contrat de performance déchets : de nouveaux services qui facilitent le quotidien des usagers et qui valorisent le compostage

En mars 2022, le GRAND MONTAUBAN et SUEZ, en collaboration avec la Régie de quartiers Montauban Services et la Fondation OPTEO, ont proposé des nouveaux services aux habitants : le broyage de déchets verts à domicile et la livraison/montage de composteurs individuels à domicile.

Les composteurs livrés à domicile sont 100% « made in France » ! Il s'agit de modèles de 400 litres fabriqués à partir de bois issu de forêts gérées durablement. La livraison et le montage des composteurs sont assurés par les agents de l'ESAT OPTEO (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). Ce service est facturé 35€.

Le service de broyage de déchets verts à domicile (gratuit pour l'utilisateur) est réalisé par des agents de Montauban Services (acteur de l'économie sociale et solidaire sur le territoire du GMCA). Ce nouveau service permet de broyer un volume de déchets verts compris entre 3 et 8 m³, directement au domicile des usagers en évitant ainsi des allers-retours en déchèterie. L'utilisateur a l'obligation de récupérer le broyat de ses déchets verts, afin de l'utiliser dans son jardin en paillage aux pieds des plantations ou pour son compost. Ce service gratuit est réservé aux particuliers.

Pour profiter de ces deux nouveaux services, Suez a mis en place une prise de rendez-vous sur l'application « Mon Service Déchets » ou sur www.mon servicedechets.com/GrandMontauban.

En ce qui concerne les résultats de ces 2 nouveaux services aux usagers, 258 composteurs ont été livrés sur 10 mois de prestation, et 112 journées de broyage à domicile (soit 387 rendez-vous) ont été réalisées.

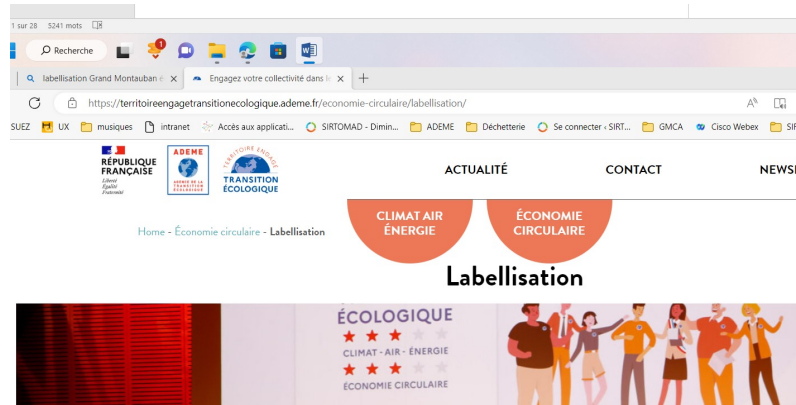


4. Labellisation Territoire Engagé dans la Transition Ecologique (TETE) : référentiel économie circulaire

Le Grand Montauban s'est engagé aux côtés de l'ADEME dans une nouvelle **labellisation en faveur de l'économie circulaire**. A travers cette démarche d'amélioration continue, un état des lieux a été réalisé et audité par un bureau d'étude le 4 mars 2022. La labellisation pour l'obtention de la 1^{ère} étoile a été obtenue en Septembre 2022 lors d'une remise officielle par l'ADEME.

L'outil d'amélioration continue proposé par l'ADEME se nomme le « référentiel Economie circulaire ».

Dans un 1er temps, une gouvernance spécifique a été mise en place pour élaborer puis valider le diagnostic stratégique Economie circulaire sur le territoire du Grand Montauban. Cette gouvernance est amenée à évoluer par la suite pour élaborer la feuille de route Economie circulaire du territoire puis son animation.



- 5. **Stop Pub** : 35 % des boîtes aux lettres du territoire équipées
= 262 tonnes évitées/an
- 6. **Ré-emploi** : zone de ré-emploi en déchetteries,
= 91,5 tonnes d'objets détournés en réemploi sur la déchetterie ECOSUD,
= 45,3 tonnes d'objets détournés en réemploi sur la déchetterie ZI NORD

II4..d Le tri des emballages

Depuis le 16 avril 2012, les habitants du Grand Montauban trient tous leurs emballages en plastique (bouteilles et flacons mais aussi films, pots et barquettes).

Bilan :

912 tonnes d'emballages en plastiques ont été produites en 2022 sur le Grand Montauban soit 11,6 kg/an/hab.

Zoom sur les actions d'optimisation de la collecte du verre

Depuis juillet 2020, le SIRTOMAD et le Grand Montauban sont les premières collectivités d'Occitanie à tester le dispositif **Cliiink de récompense du tri des emballages en verre**.

Cet outil incitatif innovant permet d'améliorer le recyclage du verre tout en permettant aux habitants d'obtenir des réductions chez les commerçants, pour des activités culturelles et sportives ou pour des loisirs !

A partir d'un smartphone ou d'une carte, nos administrés gagnent des points chaque fois qu'ils jettent un emballage en verre (bouteilles, pots et bocaux) dans une borne équipée du système.

Bilan 2022 :

5789 utilisateurs sur le Grand Montauban

70 partenaires et 2671 bons d'achat utilisés dans les commerces des centres-villes de l'agglomération



D'autre part, un **challenge inter-établissements** s'a été lancé du 18 mai au 19 juin 2022.

11 écoles maternelles et élémentaires ont participé sur le Grand Montauban (écoles Camille Claudel, Ferdinand Buisson, Fonneuve, de Saint Martial, Louis Aragon, Marcel Pagnol, Jean Moulin, du Centre et Gamarra sur Montauban, école de la Paillole à Albefeuille Lagarde et école Paul Point à Corbarieu). Ces 11 écoles ont déposé **51 691 emballages en verre** sur la période. **L'école Marcel Pagnol** a remporté ce challenge avec 7 784 dépôts pour 64 élèves soit 122 dépôts par élèves.

4 établissements ont participé au challenge du secondaire (collèges Notre Dame, Saint Théodard et Olympe de Gougues et lycée Michelet). Ces 4 établissements ont déposé **25 462 emballages en verre** sur la période. Le **collège Saint Théodard** a remporté le challenge avec 11 829 dépôts pour 440 élèves soit 27 dépôts par élèves.

II4..e Relation Usagers : données chiffrées

	total 2022
Avis Pôle déchets sur document d'urbanisme	32
courrier rappel remisage conteneurs	57
courrier rappel des consignes (professionnels)	103
courrier rappel des consignes (particuliers)	156
réponse administrés+TMC	1 494
Standard SUEZ	8 319



Figure 7: Nombre de communication, rappel de consignes et informations engagées en 2022 auprès des usagers en matière de gestion des déchets

III Les Indicateurs Techniques

Fréquence de collecte/secteur	2022
Montauban	C1*+1/2**
Montauban Hyper centre	C3+2 et cartons ou C2+1
Lamothe Capdeville	C1+1/2
Villemade	C1+1/2
Montbeton	C1+1/2
Saint Nauphary	C1+1/2
Corbarieu	C1+1/2
Albefeuille L.	C1+1/2
Bressols	C1+1/2
Reynies	C1+1/2
Lacourt Saint Pierre	C1+1/2
Escatalens	C1+1/2
* indique la fréquence de collecte hebdomadaire des Ordures Ménagères dans l'exemple 1 fois par semaine	
** le 2ème nombre indique la fréquence de collecte hebdomadaire des Papiers et Emballages recyclables dans l'exemple une fois tous les 15 jours	

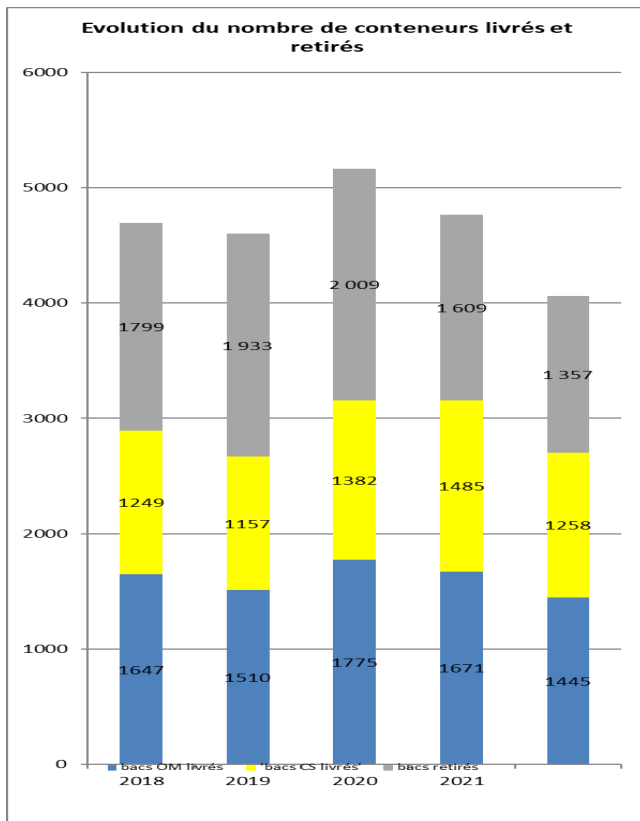
Figure 8: Fréquences de collecte 2022

III.1 Contenants ménagers

III1..a Conteneurs individuels et collectifs

2022 : 1 365 000 bacs collectés

En 2022, le volume de livraison de conteneurs reste stable au regard des années précédentes. Cette année, **2% du volume du parc en place a été renouvelé**.



OM = Ordures Ménagères
CS = Collecte Sélective

67 588 bacs sont en service sur l'agglomération au 31/12/22.

En 2022, **138 manifestations** ont bénéficié de ce service.

Deux agents sont affectés à cette mission. L'un assure le secrétariat et l'autre les opérations de livraison des conteneurs.

Un centre d'appel dédié gère l'intégralité des appels des usagers (cf **annexe 1**).

En 2022 la campagne de lavage annuelle des conteneurs collectifs, installés sur des sites de regroupement sur le domaine public, a eu lieu au mois d'avril et a permis de **nettoyer 356 conteneurs**.

III1..b Conteneurs enterrés (Ordures Ménagères « OM », Collectes Sélectives « CS » et Verre)

Depuis 15 ans, le GMCA développe un système de pré-collecte optimisé des déchets en conteneurs enterrés. Il s'agit de mutualiser sur un site les déchets ménagers des habitants de tout un secteur et de ne plus collecter en porte à porte. Ces conteneurs enterrés sont, soit installés par les promoteurs (aménageurs et bailleurs sociaux), soit par le GMCA (cf détail des sites en annexe 1).

Les secteurs prioritaires pour ce type d'équipement sont les quartiers Est, la ZAC Bas Pays et le centre-ville.

Actualité : En 2022, 10 nouveaux sites ont été installés.

Deux campagnes de lavage ont été réalisées pour tous les conteneurs enterrés installés par le GMCA.

Au total, le GMCA compte aujourd'hui **100 sites soit un total de 254 conteneurs enterrés ou aériens.**

III1..c Bornes aériennes (Papier/Magazine, Verre, Textile)

Sur tout le territoire du GMCA des bornes textiles, Papiers/magazines et Verre sont mis à disposition des usagers pour permettre un tri de proximité.

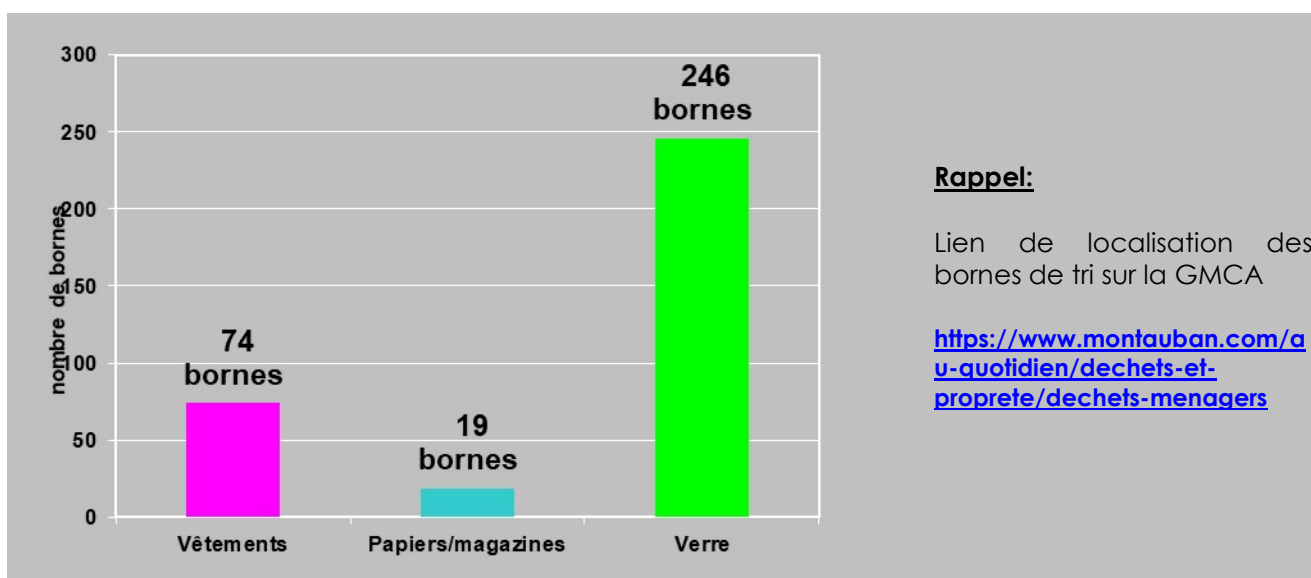


Figure 9 : Bornes aériennes par flux

III.2 Aménagement de points de regroupement et amélioration des sites de pré-collecte

Chaque année, le Pôle Déchets programme des aménagements afin d'améliorer les conditions de sécurité pour les usagers et les agents de collecte ainsi que la gestion globale des déchets.

Réalisations 2022

- Réalisation de 2 enclos à Villemade : 6 350€ TTC



- Réaménagement du PDR chemin des Fauchets à Montauban : 5 230€ TTC



- Remplacement des plateformes piétonnières du PAVE rue Jean Monnet : 12 800€ TTC



III.3 Collecte

Sur le GMCA les modalités de collecte sont soit:

- en **Porte à Porte = PAP** (conteneurs individuels et conteneurs collectifs – immeuble ou point de regroupement)
- en **Point d'Apports Volontaires = PAV** (conteneurs enterrés et bornes aériennes)
- en **Apports Volontaires = AV** en Déchetteries

Concernant les autres déchets collectés, les prestations suivantes sont confiées à Véolia, qui les sous-traite à Montauban Services (Régie de Quartier) :

- la collecte des dépôts sauvages et sacs de balayage sur l'ensemble du GMCA du lundi au vendredi
- la collecte des encombrants en porte à porte pour les communes du GMCA
- le ramassage des dépôts hors bacs les week-ends et jours fériés dans le centre-ville de Montauban

III3..a La collecte des déchets ménagers (OM et CS)

Information : Depuis le 02 janvier 2022, SUEZ assure la collecte des ordures ménagères et des recyclables aussi bien en Porte à Porte qu'en Point d'Apport Volontaire. Le contrat avec SUEZ a été passé pour une durée de 7 ans. L'ensemble de personnel du prestataire précédent a été repris.

Porte A Porte

25 secteurs de collecte

1 responsable d'exploitation
2 attachés d'exploitation
12 chauffeurs
11 rippers
1 agent de livraison pour les conteneurs
1 agent de maintenance
1 assistante administrative
9 camions bennes
(3.5 à 26T – volume utile de 6m3 à 21m3)
1 camion à hayon

Horaires de collecte

- De 05h à 12 h du lundi au vendredi
- De 14h à 21 h du lundi au vendredi
- De 18h à 01 h du lundi au samedi

Point d'Apports Volontaires

1 chauffeur

1 camion grue (19T)

Horaires de collecte

De 6H à 18H du lundi au samedi

241 000 km ont été parcourus par les véhicules de collecte en 2022.

Rappel: Les jours fériés sont collectés sauf le 25 décembre et le 1er janvier où la collecte est rattrapée le samedi le plus proche.

Conformément au règlement du service public de gestion des déchets adopté en 2017, la collecte est limitée à 3000 litres d'ordures ménagères résiduelles par semaine pour les producteurs non ménagers.

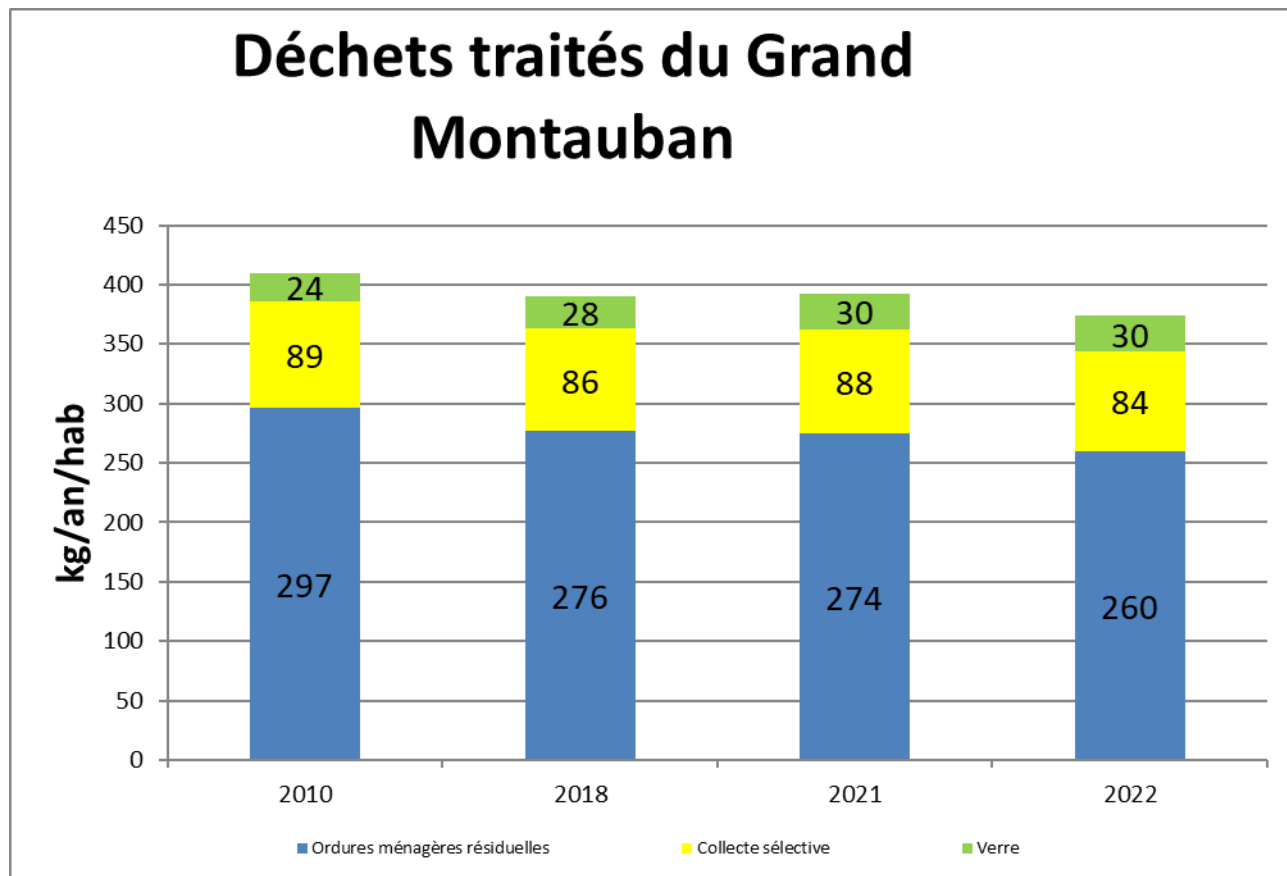
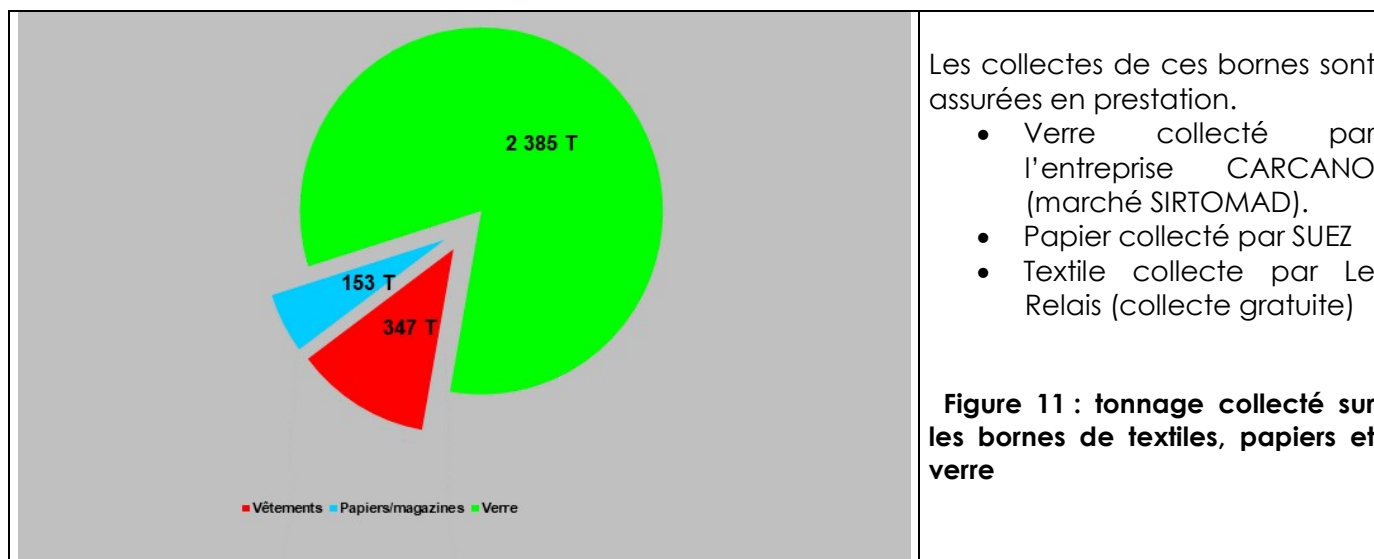


Figure 10: évolution du poids de déchets collectés par habitant et par an sur le GMCA de 2010 à 2022

Ce qu'il faut retenir : En 2022, les tonnages collectés par habitant ont fortement diminué.

III3..b Zoom sur la collecte du Verre, des Textiles et du papier en PAV

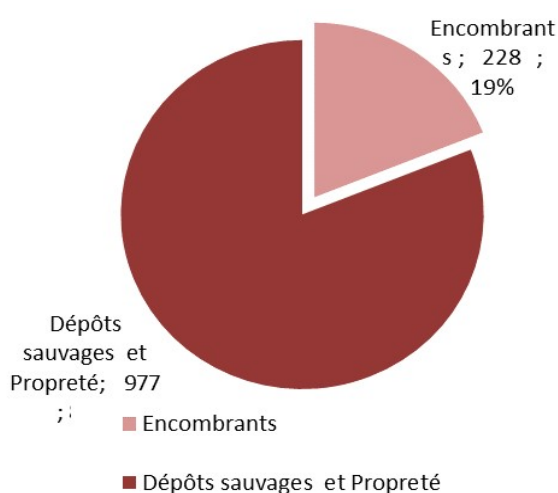


III3..c La collecte des encombrants

La collecte des encombrants est assurée par Véolia en porte à porte sur RDV sur tout le territoire du GMCA. Les encombrants sont ensuite apportés par le prestataire en déchetterie. Les collectes ont lieu au minimum une fois par mois dans la limite de 4m3 par adresse.

En 2022, 2683 RDV ont été pris. 228 tonnes d'objets ont été collectés grâce à ce service.

III3..d La collecte des dépôts sauvages et nettoyage de l'hyper centre-ville les week end et jours fériés



Les missions de collecte des dépôts sauvages et de nettoyage de l'hyper centre-ville les week end et jours fériés, sont assurées par Suez et Montauban services dans le cadre du marché de prestation. Les signalements des autres dépôts sont gérés sur Montauban via l'application Tell My City.

675 tonnes de dépôts sauvages ont été ramassés via cette prestation.

Figure 12 : évolution mensuelle des tonnages par type de collecte (encombrant, dépôts sauvages, nettoyage hyper centre-ville)

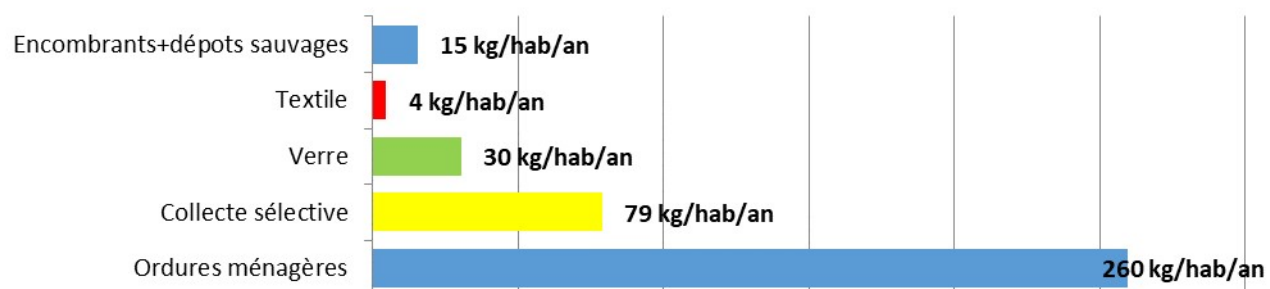


Figure 13 : ratio par habitant de déchets collectés en 2020 hors déchetterie

III3..e Collecte des déchets en DECHETERRIE

Le GMCA dispose de deux déchetteries ouvertes du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30. La déchetterie ZI Nord, ouverte depuis 1998, accueille uniquement les particuliers. La déchetterie ECOSUD a ouvert ses portes en janvier 2005. Elle accueille les professionnels et les particuliers (cf annexe 2 : grille des tarifs des professionnels).

La déchetterie d'Ecosud et celle de la Zone Industrielle Nord sont ouvertes gratuitement aux habitants du GMCA.

III.3.e.1 Haut de Quai

Le GMCA dispose de deux déchetteries ouvertes du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30. La déchetterie ZI Nord, ouverte depuis 1998, accueille uniquement les particuliers. La déchetterie ECOSUD a ouvert ses portes en janvier 2005. Elle accueille les professionnels et les particuliers. La déchetterie d'Ecosud et celle de la Zone Industrielle Nord sont ouvertes gratuitement aux habitants du GMCA.

	2022
fréquentation (nombre d'entrées)	154 919
déchets apportés (tonnes)	18 181

75 % des déchets apportés sont des encombrants, des gravats ou des déchets verts.

Ces déchets sont ensuite évacués vers les centres de traitement réglementaires pour valorisation. De nouvelles filières ont été mises en place pour valoriser au maximum les déchets (activité de réparation, recyclage du mobilier, plâtre...).

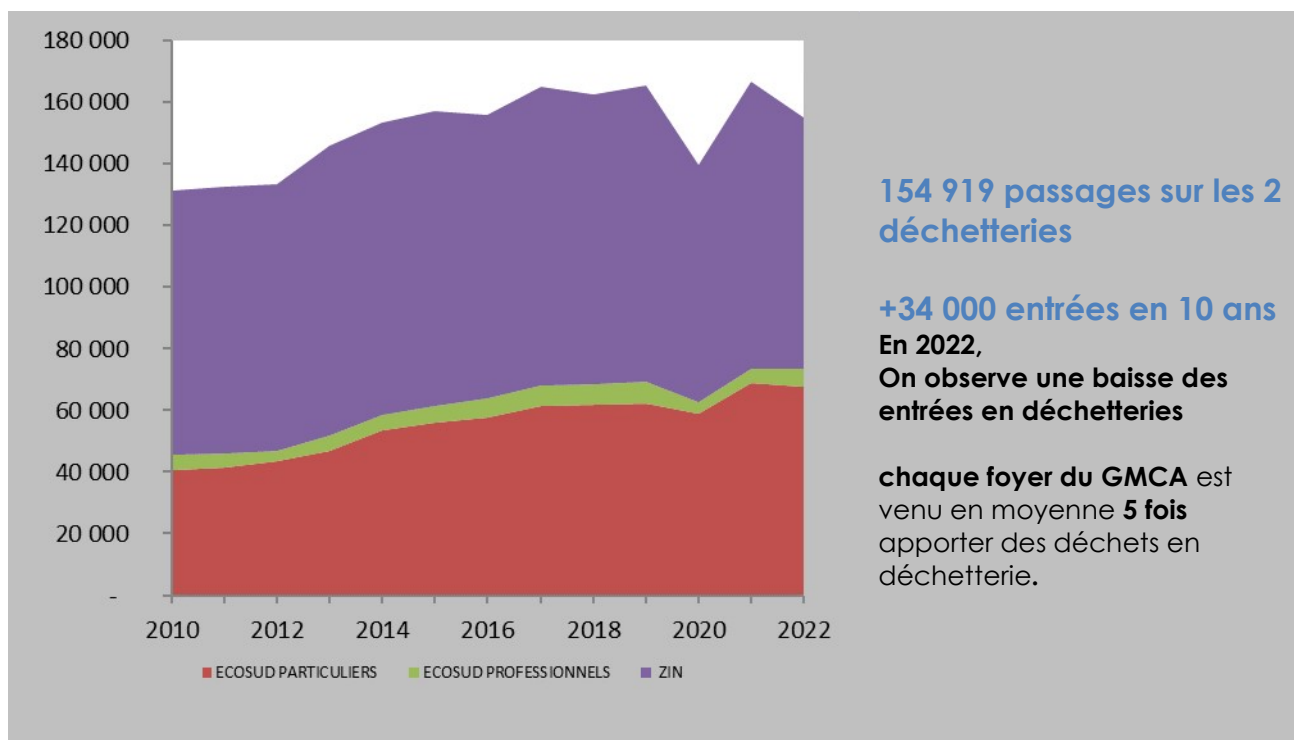


Figure 14 : Evolution du nombre d'entrées de 2010/2022

III.3.e.2 Bas de Quai : transport et traitement des déchets

Les marchés de transport et de traitement des déchets ont été confiés au titulaire du contrat de performance via des sociétés spécialisées et sous-traitant locaux pour certaines filières.

Avec la création des éco organismes et la recherche de filières de valorisation, de moins en moins de déchets sont un coût pour la collectivité.

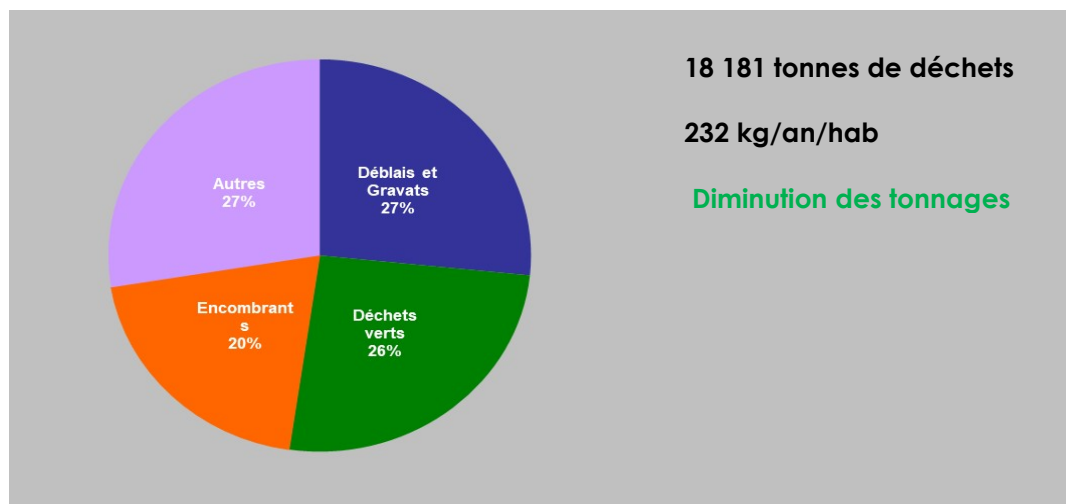


Figure 15 : Répartition des principaux apports sur les deux déchetteries du GMCA en 2022

Depuis 2020, de nouvelles **filières de valorisation déchets permettent de réduire les tonnages d'encombrants traités chaque année.**

Voici le détail des nouvelles filières développées depuis 2020 par déchetterie :

- Déchetterie ECOSUD :
 - Filière bois traité de classe B (exutoire DRIMM à Montech)
 - Installation Rack à pneu (filière ALIAPUR)
- Déchetterie ZI Nord :
 - Benne Mobilier (ECO Mobilier)
 - Installation Rack à pneu (filière ALIAPUR)
 - Camion pour la collecte d'objets en vue d'un réemploi (via l'association IDDEES),
 - Benne bois de classe A et B (palettes et bois traité)

Déchets	Tonnage 2022	Exutoire déchets
DASRI	0,1	CLIKECO / DASTRI
Lampes et Néons	0,3	RECYLUM
Huile alimentaire	2,0	Société carmausine
Piles	3,3	COREPILE
Capsules et cartouches d'encre	4,1	SCOP Encre 31
Batteries	10	AFM recyclage
meublier Bois	19	ECO MAISON
Huile de vidange	25	COREVA
Amiante	27	EOVAL
Pneus (REP et hors REP)	42	SOREGOM
Bois A : palette	196	APAG Environnement
Déchets dangereux	205	ECO DDS pour les particuliers (gratuit) EOVAL pour les professionnels (coût)
Plâtre	211	VALMAT
Réemploi objets	239	EMMAUS (ECOSUD) IDDEES (Zi Nord)
Carton et journaux	387	DRIMM
Déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE)	500	ECOLOGIC
Ferraille	717	AFM Recyclage
Bois B : bois traité	909	DRIMM
Mobilier	1515	ECO MAISON
Encombrants	3651	DRIMM
Déchets Verts	4672	APAG Environnement
Gravats et remblais	4840	SEMATEC

Depuis 2020, pour développer le réemploi d'objets et ainsi réduire les tonnages d'encombrants traités, le Grand Montauban et SUEZ ont déployé des partenariats avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS).
Ainsi EMMAUS 82 et l'association IDDEES en appui des agents des déchèteries mettent de côté les objets qui peuvent être réparés et revendus par la suite dans leur magasin de vente respectifs.

240 tonnes d'objets ont pu être réutilisés par nos deux partenaires EMMAUS et IDDEES.

Nouveau service en 2022 :

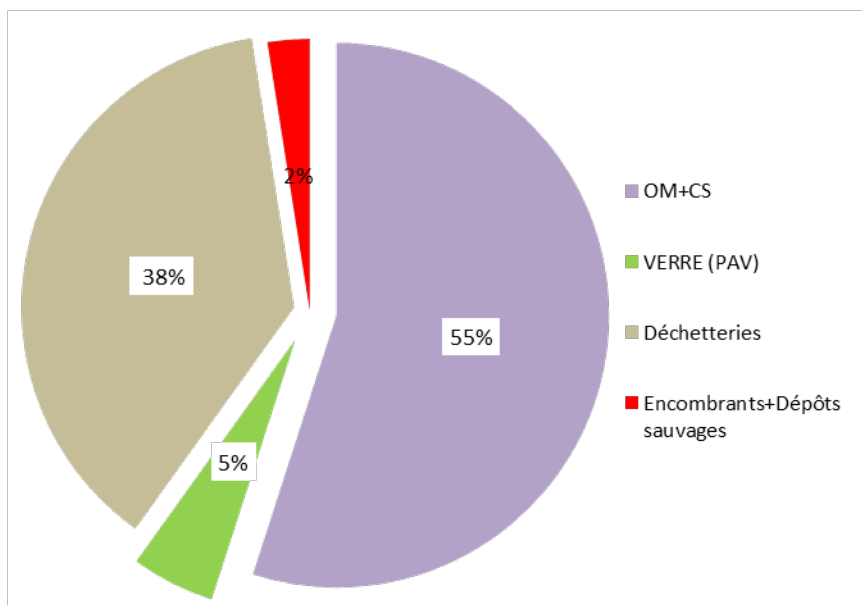
- Installation d'un système de lecture de plaque entrée de la déchetterie ECOSUD
- Ouverture de la plate forme de dépôts des déchets verts au sol



En avril 2022, une nouvelle plateforme de collecte des déchets verts à ouvert pour faciliter les apports et le vidage des usagers. Ce nouveau site, jouxtant la déchèterie ECOSUD et la plateforme de compostage dispose d'un système de lecture de plaque afin de fluidifier l'accès au site.

Du compost et du broyat de déchets verts est à disposition gratuitement des usagers. Cette plateforme déchets verts est ouverte sur les mêmes horaires que la déchèterie, c'est-à-dire du Lundi au Samedi de 8h30 à 18h15.

III3..f Synthèse des déchets collecté (PAP, PAV et déchetterie)



En 2022, plus d'un tiers des déchets totaux collectés le sont en déchetterie.

ZOOM sur le contrat de performances

Premier contrat de ce type en France, le Grand Montauban a signé avec SUEZ un contrat pour 7 ans à partir du premier janvier 2022.

Ce contrat fixe des objectifs de réduction des déchets entre 2018 et 2028 suivant 4 types de déchets :

- . Les ordures ménagères (bac bleu) : -12 %
- . La collecte sélective (bac jaune) : - 2%
- . Les déchets verts (apportés en déchèterie) : - 15%
- . Les encombrants (apportés en déchèterie) : - 35%

	Objectifs 2022	Résultats 2022	Résultats 2022 (kg/hab/an)	Résultats 2022 (tonnes)	Rappel objectifs fin du marché (2028)
Diminution de la quantité d'OMR collectée	-6%	-8,2%	254	19 933	-12%
Diminution de la quantité de CS collectée	-0,2%	-5,2%	76	5 933	-2%
Diminution de la quantité de déchets verts	-9%	-15,6%	60	4672	-15%
Diminution de la quantité d'encombrants	-5%	-33,7%	47	3651	-35%

Le prestataire est intéressé à l'atteinte de ces résultats via un bonus-malus. Il a aussi un engagement sur le travail avec les partenaires de l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire.

En 2022, 23 417 heures d'insertion ont été réalisés avec 97 salariés.

III.4 Bilan Financier

III4..a Bilan global tous flux confondus (OM, CS, Verre, textiles, Encombrants, dépôts sauvages et Déchetteries)

synthèse 2021

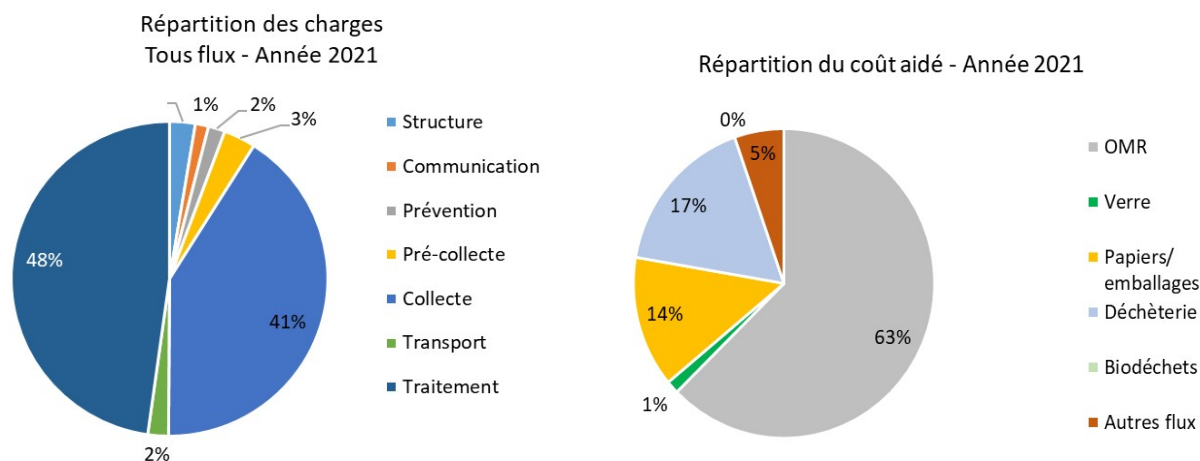
	couts aidés en € HT/hab
tous les flux	97,59 €
ordures ménagères résiduelles	61,11 €
verre	1,32 €
collecte sélective	13,40 €
déchets des déchetteries	16,57 €

Les coûts de collecte et de traitement sont analysés à travers la matrice des coûts de l'ADEME. Cette matrice est saisie chaque année par le Grand Montauban et validée par un bureau d'étude mandaté par l'ADEME.

Le coût moyen à l'habitant de 97,6 € HT en 2021 est inférieur aux collectivités de même milieu. Le coût moyen en Occitanie pour un profil équivalent est de 143,6 € HT par habitant (valeur 2021).

Année 2022 Montants en euro HT / tonne	Flux de déchets					
	Ordures ménagères résiduelles (OMR)	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Encombrants	Déchets des collectivités
Coût technique	267	52	321	164	525	210
Coût aidé HT	267	41	132	158	525	210

Matrice des coûts ADEME 2022 – montants HT par tonne et par flux de déchets



Détail 2022 :

Charges principales :

Collecte 4 839 524 €

Tri conditionnement 1 236 099 €

Incinération – énergie 2 676 050 €

Recettes :

Ventes de produits 825 364 €

Soutiens éco organismes 1 280 270 €

Le montant de la TEOM 2022 est de 9 142 794 €.

Depuis 2010, le taux de TEOM est stable à 9,35.

L'analyse de ces données avec notre organisation par rapport aux valeurs de référence nationales font ressortir les éléments suivants analysés par l'ADEME :

. Globalement, un **niveau de service limité et optimisé** pour une agglomération.

- . Les **quantités de Déchets ménagers et assimilés sont maîtrisées** avec cependant des quantités d'OMR élevées, des performances très élevées de papiers et emballages hors verre et, depuis 2018, des quantités maîtrisées d'apports en déchèteries.
- . Le **coût de gestion des déchets maîtrisé du Grand Montauban** (analyse 2019) est lié principalement aux fortes recettes (+10€HT/hab./valeur de référence VR), au faible coût aidé déchèteries (-8€HT/hab./VR), aux faibles charges de structure (- 5€HT/hab. /VR) et aux faibles charges transport-traitement-vente énergie (- 5€HT/hab. /VR), au coût limité des autres flux, et ce malgré des charges de collecte OMR et PEHV élevées (+10€HT/hab./VR).

IV Perspectives pour 2023-2024

Les cibles prioritaires sont :

- . L'amélioration de la collecte du verre avec la poursuite du projet cliiink
- . La gestion des déchets verts et des bio déchets avec le développement du compostage et du broyage des déchets verts.
- . La poursuite de la rénovation des PAVE et la modernisation des points de regroupement

Enfin, suite à l'état des lieux réalisé en 2017, portant sur l'extension de la déchèterie ECOSUD et la création d'une nouvelle déchèterie-recyclerie sur le territoire, les travaux de la recyclerie ont débuté en février 2022 pour une ouverture au 1^{er} trimestre 2023.

Ces projets d'extension et de construction sont soutenus par l'ADEME et la Région ainsi que le département du Tarn et Garonne.

Le Grand Montauban et SUEZ ont débuté le marché de prestations de service avec objectifs de performance portant sur la collecte des déchets ménagers et assimilés ainsi que la gestion des déchetteries et recyclerie.

Depuis fin 2022, pour une durée d'un an, le recensement et l'identification des bacs sont mis en œuvre par SUEZ. L'objectif est de déployer un **compteur à déchets** intelligent à partir de janvier 2024 surtout le territoire.

De nombreuses actions vont être mises en œuvre pour anticiper l'obligation **de solutions de tri des bio déchets en 2024**.

En janvier 2023, 34 points d'apports volontaires de biodéchets seront disposés en cœur de ville et 1^{ère} couronne de Montauban pour déployer la collecte des déchets alimentaires que Suez a sous-traité en prestation de collecte en vélo électrique à Montauban Services via des salariés en insertion.



Cette collecte a vélo s'effectuera avec une remorque qui permet de porter en longueur trois bacs 240L ayant un couvercle marron.

La collecte est mise en place également dans les écoles de l'agglomération.

Les autres actions de broyage à domicile des déchets verts et de livraison de composteurs individuel par OPTEO seront intensifiées pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du contrat.

Une étude sur la création d'un incubateur SUEZ, basé à montant, sera initié en début d'année 2023 pour accompagner des porteurs de projets du territoire.

V ANNEXES

ANNEXE 1 : Compte rendu annuel d'exploitation SUEZ